ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE DU VAL SIERCKOIS (EMAVS)

info@emavs.fr

Inscription année scolaire 2022/2023 Fiche d'inscription - Autorisations

Renseignements concernant l'élève :

Nom :	Prénom :		
Date de naissance :	○ Fille ○ Garçon		
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
Tel Domicile :	Portable :		
Courriel :			
Établissement scolaire 2022/2023 et commu	ne :		
Niveau scolaire :			
Niveau de formation musicale et instrumentale :			
Instrument pratiqué ou souhaité :			
Élève mineur(e) : indiguez les coordonn	ées du (des) responsable (s) légal (aux) :		
Responsable légal 1 O Père O Mère	Responsable légal 2 O Père O Mère		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Adresse complète :	Adresse complète :		
@	@		
Tél Domicile :	Tél Domicile :		
Tél Portable :	Tél Portable :		
○ Mariés ○ Pacsés ○ Vie maritale	O Célibataire O Divorcés ou séparés		

Autorisations concernant l'élève :

J'autorise mon enfant à			_	
J'autorise mon enfant à sortir seul de l'école de musique : O Autorisé O Non autorisé J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant : (3 Contacts Maximum)				
Nom, Prénom	Ville	Téléphone	Qualité (famille, nourrice, etc.)	
Les élèves mineurs sont sous la responsabilité et la surveillance des parents jusqu'à la prise en charge par le professeur dans la salle de cours et à compter de leur sortie des salles de cours à la fin du temps d'enseignements.				
Votre enfant suit-il un traitement médical : Oui On				
Au cas où les parents ne pourraient être joints autorisez-vous la personne responsable de l'école de musique à prendre les mesures d'urgence qu'il estimera nécessaire : O Autorisé O Non autorisé				
Je déclare accepter le règlement du conservatoire ci-joint.				
Je déclare exacts les renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance du règlement, des modalités de facturation et de paiement. Par ailleurs, je prends note que je dois informer dans les meilleurs délais l'école de musique en cas de changement de situation, afin que le fichier puisse être mis à jour.				
Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dont le but est de permettre la gestion des élèves de l'école de musique. (identification, facturation, autorisation de sortie, alertes diverses). Ces données seront conservées au plus tard 3 ans après la fin de votre cursus à l'école de musique associative du Val Sierckois. Ces données sont nécessaires à l'inscription. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données.				
Le		Le		
Signature du responsable légal 1 Signature du responsable légal 2				

Ce document est obligatoire pour valider votre inscription. Il est à remettre à l'école de musique lors de la période des inscriptions soit sur place soit à l'adresse info@emavs.fr.